MAITRISE DU RISQUE



RESPONSABILITE JURIDIQUE DES SOIGNANTS

REGLEMENTATIONS APPLICABLES AUX DIFFERENTES PROFESSIONS ET NOTIONS DE RESPONSABILITE

INFORMATIONS ET TARIFS

Réf. :	13038
Type :	sur site (intra)
Public :	IDE, AS , encadrement
Formateur :	Juriste, expert en droit de la santé
Durée :	2 jours
Groupe :	jusqu'à 12 participants
Tarifs :	Sur site : 3 000 € net*
Modalités :	Evaluation des attentes du niveau en début de session Evaluation des acquis Questionnaire de satisfaction à l'issue de la formation Attestation de formation
Accessibilité :	Besoins spécifiques ou compensation handicap, nous contacter

* Exonération de TVA sur la formation.
Tarif net hors frais de déplacement du formateur.

COMPETENCES VISEES ET OBJECTIFS

Renforcer ses connaissances concernant ses droits, responsabilités et devoirs ;

Identifier les enjeux de la responsabilité des soignants et faire le lien avec sa pratique quotidienne

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Apports théoriques et contextuels

Analyse de situations concrètes

Etudes de jurisprudence

PROGRAMME

RESPONSABILITES DES PROFESSIONNELS EN ETABLISSEMENT DE SANTE

Dimension juridique et éthique de la responsabilité

Les principes fondamentaux de responsabilité juridique

Les actions juridiques susceptibles d'être engagées face à une erreur dommageable

Principes de réparation et loi du 4 mars 2002: La faute

Cas particuliers

Le principe de la faute de service

Le cas de la faute personnelle détachable du service

Rôle des personnels : prévention, traçabilités, déclarations

L'indemnisation des victimes

CRCI; Tribunal

L'assurance garantissant la responsabilité indemnitaire

La responsabilité pénale des personnels soignants

Processus de responsabilité pénale et principes fondamentaux

Situations susceptibles de poursuites pénales

Sanctions encourues et leurs conséquences

La responsabilité disciplinaire

Responsabilité disciplinaire statutaire

Responsabilité ordinale devant les conseils de l'ordre

CADRE JURIDIQUE DE L'EXERCICE DES PERSONNELS SOIGNANTS

Les soignants, garants de la qualité des soins et de la sécurité des personnes prises en charge

Prise en charge des prescriptions

Prise en charge de la douleur

L'organisation du travail

Le personnel soignant face à la sécurité sanitaire

Participation à la gestion des risques : déclaration des événements indésirables et prévention des risques identifiés dans les domaines suivants :

- Sécurité des médicaments et pharmaco-vigilance
- Sécurité des matériels et obligations de matério-vigilance, maintenance
- Sécurité infectieuse et infectio-vigilance
- Gestion des déchets
- Identitovigilance

Le personnel soignant et le respect des droits des patients

Respect du secret et de la confidentialité, et obligation d'information

Respect des règles du consentement aux soins

Respect de la liberté et droit d'aller et venir

Respect du droit à la fin de vie